

Demande déposée le 13/02/2026 et complétée le		N° DP 068 302 26 00006	
Par :	SCI A2C		
Demeurant à :	6 RUE DES BRIGNAIS 68520 SCHWEIGHOUSE-THANN	Surface de plancher:	m ²
Sur un terrain sis à :	6 RUE DU MOULIN 68520 Schweighouse-Thann 302 03 131	Surface de plancher antérieure :	m ²
Nature des Travaux :	OUVERTURE SUR FACADE POUR DEUX GARAGES	Surface de plancher nouvelle :	m ²

Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la déclaration préalable présentée le 13/02/2026 par SCI A2C,

VU l'objet de la déclaration :

- pour L'OUVERTURE SUR FACADE POUR DEUX GARAGES ;
- sur un terrain situé 6 RUE DU MOULIN ;
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU l'affichage en mairie en date du 13/02/2026 de l'avis de dépôt,

VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

25 FEV. 2026

Fait à Schweighouse-Thann, le

Le Maire,

LEHMANN Bruno



NOTA BENE : Le terrain est concerné par l'aléa retrait gonflement des argiles (aléa moyen).

La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.